



Sécurité sanitaire dans les établissements

Aller plus loin pour ne pas fermer !

L'intersyndicale **CGT Agri, FO Enseignement Agricole, Snetap FSU et Sud Rural et Territoires** appelle les personnels à s'associer au mouvement de grève et d'actions le **mardi 10 novembre**.

Au retour des vacances d'octobre, les personnels dans nos établissements ont fait un constat accablant : le protocole de notre ministère n'a su renforcer que sa légèreté et ne protège nullement les enseignants et les apprenants ! De nombre de points « noirs » ont été identifiés : internat, couloirs, restauration, télétravail refusé pour les personnels ATLS sans justificatif véritable sinon d'imposer une présence « de principe » alors que les consignes de la DGAFP sont très claires !

Suite aux premières mobilisations des personnels, un nouveau protocole sanitaire a été instauré le 6 novembre, à l'instar de celui de l'Éducation Nationale. Il met en place des jauges réduites avec une logique de baisse des flux d'élèves, étudiant.es et apprenti.es accueilli.es sur un même temps dans les établissements.

Nous déplorons que ces nouvelles instructions sanitaires ne soient pas assez strictes, autorisant par là-même les établissements à toutes les interprétations, mettant ainsi la santé des personnels, des élèves, des étudiant.es et des adultes en formation en danger, et par voie de conséquence, celle de leurs familles.

La situation sanitaire nécessite une protection totale et complète de la santé des personnels (1) qui est de la responsabilité des employeurs publics !

L'ensemble des personnels, titulaires et contractuel.les, et des élèves est mis en danger et notamment les personnels de région soumis à une pression de travail intolérable, tant dans les services de restauration que dans les services d'entretien et de ménage.

La santé du plus grand nombre, des agents, de nos élèves, apprentis, stagiaires, de leurs familles comme des nôtres ne se négocient pas !

C'est pourquoi, **la CGT-Agri, FO-Enseignement agricole, le Snetap-FSU et Sud Rural et Territoires appellent l'ensemble des personnels à faire grève le mardi 10 novembre** pour exiger :

- De réelles mesures de protection pour les tous !
- La fin de la suppression des postes prévus au schéma d'emploi !
- Un plan massif de recrutements permettant une amélioration des conditions d'accueil des jeunes et de nos conditions de travail !

Paris, le 9 novembre 2020

(1) Nos organisations syndicales incitent aussi les personnels à s'emparer des Registres Santé et Sécurité au travail (RSST) pour noter toute situation de danger, rédiger collectivement des droits d'alerte, des fiches du Registre Danger Grave et Imminent (RDGI) et saisir les CHSCT pour permettre aux personnels de toutes les catégories d'exercer leur droit de retrait, le cas échéant.